



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 26-11-2025 /

Dossier complet le : 26-01-2026 /

N° d'enregistrement : 009473/KK P

1 Intitulé du projet

Creation d'un parc de stationnement paysager sur la commune de NOGENT LE ROI.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

COMMUNE DE NOGENT LE ROI

Raison sociale

Commune

N° SIRET

21280279700010

Type de société (SA, SCI...)

Collectivités territoriales

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

VIDON

Prénom(s)

Jean-Loup

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs	ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de mobiles de loisirs., 41A

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet dont la surface est estimée à environ 1,4 ha, concerne l'aménagement d'un parking sur un ancien site agricole, aujourd'hui en friche, situé à 5 minutes à pied du centre ville de NOGENT LE ROI. Il consiste à créer une aire de stationnement de 165 places pour véhicules légers et camping-car avec intégration paysagère selon les besoins du quotidien et des différents événements communaux.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de créer un espace fonctionnel et accessible, tout en assurant une intégration harmonieuse dans le paysage et en valorisant le patrimoine environnant. Ce projet a été voulu afin de répondre à la forte demande de stationnement dans la commune, car le nombre des places existantes est insuffisant pour les habitants et les visiteurs.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux sont prévus pour une durée de 5 à 6 mois environ. Les nuisances pour les riverains et l'impact éventuel sur l'environnement seront limités au maximum et des mesures particulières seront mises en place en fonction de l'avance du chantier. Le site sera clos durant la phase travaux. Les ouvrages de gestion des eaux pluviales seront réalisés dès le commencement des travaux.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Une fois les travaux terminés, le projet comportera : - Une aire de stationnement pour véhicule léger de 150 unités, dont 4 places de stationnement PMR et 8 places pour véhicule électrique ; - Une zone dédiée aux camping-cars sera située à l'ouest du projet et comprendra 15 emplacements de 4x8 mètres chacun, équipés de toutes les installations nécessaires ; - Une connexion cyclable et piétonne depuis l'allée de l'Epeautre jusqu'à la future voie verte et vers l'impasse de la gare. Concernant la gestion des eaux pluviales, elle se fera de manière collective via un réseau pluvial et une noue paysagère (jardin de pluie) qui sera dimensionnée pour une occurrence de pluie centennale. Elle sera réalisée par l'aménageur et plantée. La noue se vidangera par infiltration dans le sol.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'Aménager et Dossier Loi sur l'Eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise du projet Places de stationnement creees dont places de parking en evergreen creees dont places de parking en beton creees	(13670, m²) (165, place) (146, place) (19, place)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : °E " Lat. : °N "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° " Lat. : ° "

Point de d'arrivée : Long. : ° " Lat. : ° "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	La ZNIEFF la plus proche est située à 730 m, il s'agit : - ZNIEFF de type 1 : COTEAU DU BOIS DE RUFFIN - Identifiant national : 240009778. (voir annexe 07)
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Projet situé à 10 Km de " Mares d'Ecluzelles ".
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures de l'Etat en Eure-et-Loir (4eme echeance) arrete au 06 decembre 2024. Le projet est situe en dehors du zonage.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☒	☐	Le projet se situe dans le perimetre de protection au titre des monuments historique. L'Architecte des Batiments de France devra etre consulte. (voir annexe 07)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Le projet est situe en zonage potentiellement humide. Les sondages realises sur site montre un sol de remblai gravelo-salbeux sur 1,50 a 2,00 m de profondeur (sol non humide). (voir annexe 07)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	PPRI de l'Eure des communes de Maintenon a Montreuil. Le projet est hors zonage car au-dessus des cotes de references. (voir annexe 07)
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Approuve le 28/09/2015.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	Le projet n'est pas concerne par un site pollue ou potentiellement pollues d'apres les donnees infoterre (ex-BASOL).
Dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	Albien. Cenomanien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Projet hors perimetre. (voir annexe 07)
Dans un site inscrit ?	☐	☒	(voir annexe 07)

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Le site Natura 2000 le plus proche est situe a 105 m du projet, il s'agit de la Zone Speciale de Conservation (ZSC) : - Vallee de l'Eure de Maintenon a Anet et vallons affluents (FR2400552). (voir annexe 06)
D'un site classé ?	☐	☒	Le site classe le plus proche est Le Chateau de Maintenon, situe a 7,7 Km. (voir annexe 07)

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Le projet n'engendrera pas de prelevement d'eau sur le site. Le point d'eau disponible pour l'aire de camping car sera alimente en eau potable via le reseau AEP existant.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Le projet est concu avec un equilibre des terres entre les deblais et les remblais, hypothese a confirmer techniquement lors des missions de maitrise d'oeuvre. Dans le cas ou il serait excedentaire en materiaux, les deblais excedentaires produits seront evacues en decharge adaptee.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Reseaux existants a proximite immediate et dimensionnes pour recevoir le projet (EU, AEP).
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le projet est situe a proximite du centre de Nogent le Roi et se trouve hors corridor ecologique. Une etude faune/flore a ete realisee par le Maitre d'Ouvrage.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le site Natura 2000 le plus proche est situe a 105 m du projet, il s'agit de la Zone Speciale de Conservation (ZSC) : - Vallee de l'Eure de Maintenon a Anet et vallons affluents (FR2400552). (voir annexe 06)
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Le projet est situe en centre ville sur des terrains deja impermeabilises en partie. Il s'agit d'un ancien site agricole (hangar et silo) aujourd'hui en friche.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	Le terrain d'assiette du projet : - n'est pas soumis aux risques de sismicite (zone 1 tres faible), - n'est pas concerne par des mouvements de terrain ou cavites, - n'est pas soumis aux risques d'inondation (hors zonage), - est expose a un risque faible aux retraits gonflements des argiles, - est expose a un risque de remontee de nappe (sub-affleurante), toutefois, les sondages ont
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Hors perimetre de protection liee a la ressource en eau (AEP).
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Vehicules accedant au parking.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Le projet sera legerement source de bruit du a la circulation des vehicules.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	Pendant la phase travaux, limite au moment de la realisation de la couche de roulement.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	Lors de la phase de terrassement, il pourra se produire ponctuellement des vibrations, notamment au moment du compactage. Ces vibrations ne seront que temporaire.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Le projet engendrera des emissions lumineuses par le biais de l'eclairage public, mais elles seront tres limitees (source LEDS, etc).
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Le projet engendrera de faibles rejets dans l'air lie, dans un premier temps lors de la phase travaux (vehicule de chantier, etc..) et ensuite par les vehicules des particuliers.
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Rejet des eaux usées de la borne de vidange des camping-car dans le réseau existant.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	En phase de réalisation, le chantier engendrera différents types de déchets inertes, non dangereux et dangereux, qui seront triés et évacués selon la réglementation. En phase d'exploitation, le projet engendrera une faible production d'ordures ménagères au niveau de l'aire de camping-car, ou sera installé des conteneurs pour la collecte sélective des déchets.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le projet sera réalisé au niveau du terrain naturel, en lieu et place d'une friche agricole, et aucune élévation n'est prévue pouvant porter atteinte au patrimoine.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Le projet est situé en zone urbaine dont l'environnement est mixte. Il s'agit d'une ancienne friche agricole où se situait des silos. Depuis la cessation d'activité, une partie de la zone servait également de parking.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Une etude faunistique et floristique a ete realisee.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Afin de reduire les effets negatifs notables du projet sur l'environnement, differents aménagements seront realises dont les principaux sont les suivants : - Gestion des eaux pluviales sur le site avec la creation d'une noue centrale vegetalisees et dimensionnees pour tamponner une pluie d'occurrence centennale (un dossier de declaration au titre de la Loi sur l'Eau sera depose aupres de la DDT) ; - Aménagements paysagers (compose d'essence locale) avec la creation d'espaces verts de pleine terre et de sentes pietonnes ouvertes au public favorisant la biodiversite ; - Adaptation de l'eclairage public pour limiter la pollution lumineuse ; - Le projet utilisera au maximum les materiaux du site et il sera realise en equilibre concernant les deblais/remblais ; - Au cours de la phase chantier, une attention particuliere sera porte pour minimiser les nuisances sonores et lumineuse, afin d'avoir un impact limite aupres des riverains et de s'inscrire dans une demarche vertueuse (tri des dechets, etc..).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des informations fournis, le projet est compatible avec le PLUI et il prend place dans une zone urbaine dense. Une large part de la surface sera consacrée aux espaces verts et des aménagements paysagers seront prévus, pour la gestion des eaux pluviales et pour le loisir, ce qui permettra d'augmenter la biodiversité du secteur par rapport à l'état actuel uniforme. Pour l'impact des eaux pluviales, un dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau sera déposé aux services instructeurs. Au vu des éléments, il ne semble pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☒

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom VEDIEU

Prénom Christophe

Qualité du signataire Gerant

À LE HAVRE

Fait le 26-11-2025 /



Signature du (des) demandeur(s)